

# Rush sur les produits alimentaires

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Moyens de transport à la veille de l'Aïd el Fitr

## Le calvaire des voyageurs

Page 2

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5373 - Mercredi 12 mai 2021 - Prix : 10 DA

Benbouzid a rencontré hier le SAP

## Les doléances des paramédicaux sur la table du ministre

Page 3

### Trump ce dangereux paradoxe

Par Mohamed Habili

**L**e paradoxe de Trump, ce qui en fait un cas vraiment à part dans la classe dirigeante américaine, c'est qu'il est aujourd'hui plus fort au sein de sa famille politique qu'il ne l'avait été lorsqu'il était encore président des Etats-Unis. En 2016, il avait été le candidat républicain envers et contre l'establishment de son parti, auquel il s'était imposé grâce au soutien de la base qui dès le départ de la campagne électorale lui était acquis. Aujourd'hui, alors qu'il vient de perdre une élection majeure, la présidentielle de 2020, ce qui en principe devrait l'affaiblir, même le réduire au silence, son emprise sur le parti s'est au contraire renforcée. La poignée de figures républicaines qui le contestent encore, à l'image de Liz Cheney, sont en train de traverser une mauvaise passe. La représentante du Wyoming pourrait bien dès aujourd'hui être déchue de sa place de numéro 3 de la minorité républicaine à la Chambre pour être remplacée par une autre femme mais qui pour sa part est une trumpiste pur jus. Liz Cheney, la fille du vice-président sous George Bush, n'a pourtant rien d'une libérale, c'est même une ultra à sa manière. Pour reprendre un langage en cours aujourd'hui en France, elle serait à classer dans la droite extrême, qui est censée être différente de l'extrême droite.

Suite en page 3

### Education nationale

# La crise risque d'empirer dans les prochaines semaines



Ph/D. R.

Afin d'exiger une réponse favorable à leurs revendications pédagogiques et socioprofessionnelles, des enseignants des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) et des membres du personnel administratif ont observé trois jours de grève et des sit-in devant les Directions de l'éducation. Page 2

Personnel des institutions et des entreprises publiques

## Congé d'office pour les candidats aux législatives

Page 16

Affaires Sovac et Tahkout

## La Cour suprême rejette les recours des accusés

Page 16

# La crise risque d'empirer dans les prochaines semaines

■ Afin d'exiger une réponse favorable à leurs revendications pédagogiques et socioprofessionnelles, des enseignants des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) et des membres du personnel administratif ont observé trois jours de grève et des sit-in devant les Directions de l'éducation.

Par Thinhinene Khouchi

Le secteur de l'Education a connu une grève de trois jours lors de laquelle des enseignants des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) et des membres du personnel administratif ont renvoyé les écoliers dans certaines wilayas du pays. Même si le taux de suivi de cette grève, à laquelle ont appelé 14 syndicats de l'Education, a été «mitigé» durant les trois jours, les enseignants grévistes demeurent déterminés à avoir gain de cause et menacent même de durcir leur mouvement en cas de non satis-

faction de leurs revendications pédagogiques et socioprofessionnelles. Des enseignants des trois paliers éducatifs et les différents corps relevant du secteur, à savoir le personnel administratif, les inspecteurs, les corps communs et les travailleurs professionnels des 14 syndicats indépendants, réclament la réforme du système éducatif, la révision des méthodologies et programmes et l'accélération de la révision de la loi sur les travailleurs de l'Education. Les revendications portent, en outre, sur l'annulation de la cogestion des écoles privées et leur affiliation au ministère de l'Education, l'amélioration du pouvoir d'achat et le rétablissement du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge. Durant ces trois jours de débrayage, une tournée à travers plusieurs établissements éducatifs à Alger a permis de constater un taux de suivi «mitigé». Dans certaines communes, les enseignants n'ont même pas répondu à l'appel à la grève qui a connu des sit-in de protestation devant les directions de l'Education dans plusieurs wilayas. A ce propos, le secrétaire général du Conseil des lycées d'Alger, Zoubir Rouina, a estimé que la grève était «le résultat logique de l'accumulation des revendications des enseignants, des travailleurs et des fonctionnaires», précisant que le collectif de 14 syndicats avait soulevé plu-



PH/D. R.

sieurs revendications sociales, dont l'amélioration du pouvoir d'achat, et d'autres pédagogiques «urgentes» en attente d'un règlement par le tuteur. Le mot d'ordre a été diversement suivi par les établissements éducatifs à travers les différentes wilayas du pays, ont déclaré les directions de l'Education. Enfin, de leur côté, certains parents nous ont confié que «la grève de 3 jours à laquelle ont appelé les syndicats pourrait impacter l'avancement du programme, d'autant plus que c'est bientôt la fin de l'année». Ils s'interrogent, à ce propos, sur le sort des examens alors que la période des devoirs est toujours ouverte. De son côté, le président de

l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, a estimé que «la grève est, quand-bien même ce serait un droit constitutionnel, inadmissible du moment qu'elle prive les

élèves de l'apprentissage», proposant de placer le secteur de l'Education comme étant «stratégique» afin de mettre un terme à la polémique et préserver le droit de l'élève. T. K.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 195 nouveaux cas et 8 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (7), portant à 3 343 le total des morts, a annoncé, hier le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 195 cas, soit 11 cas de plus par rapport au bilan d'hier (184), pour atteindre, au total, 124 483 cas confirmés.

R. N.

## Durant l'Aïd Le ministère de la Santé appelle au respect des mesures de prévention

LE MINISTÈRE de la Santé a appelé, hier, les Algériens à «soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation du coronavirus», à travers le respect des «recommandations relatives aux mesures de prévention», notamment à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr.

«La situation épidémiologique mondiale du Covid-19 et la sensible augmentation des cas avec l'apparition des nouveaux variants dans notre pays, interpellent la conscience de tous les citoyens à l'effet de respecter les recommandations relatives aux mesures de prévention pour ne pas mettre en danger leur santé, celle de leur famille et la société en général», a-t-il indiqué dans un communiqué.

A l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr, le ministère de la Santé a appelé, encore une fois, tous les citoyens à «soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation de cette pandémie dans notre pays», soulignant la nécessité de respecter «scrupuleusement» une série de mesures.

Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de «limiter les déplacements hors wilaya», «limiter les visites familiales surtout des personnes âgées et celles présentant des maladies chroniques», «laver les mains plusieurs fois par jour», et de «frictionner les mains avec une solution hydroalcoolique».

Il a rappelé également que le port du masque reste «obligatoire, en tout lieu et en toutes circonstances», insistant sur «le respect de la distanciation physique» et sur l'importance d'«éviter les embrassades et privilégier les salutations à distance sans se toucher». O. N.

Moyens de transport à la veille de l'Aïd el Fitr

## Le calvaire des voyageurs

Comme chaque année à l'approche des fêtes religieuses, le transport représente un véritable calvaire pour le citoyen, notamment pour les travailleurs originaires de l'intérieur du pays. La gare routière d'Alger et la station de taxis étaient, hier, noires du monde. Trouver un moyen de transport la veille de l'Aïd relève du parcours du combattant. Comme le flux de voyageurs est très important durant ces périodes, les moyens de transport s'avèrent insuffisants pour faire face à l'explosion de la demande, surtout que cette année les transporteurs seront tenus de réduire à 50 % le nombre de voyageurs pour tenter d'éliminer la propagation du coronavirus. La gare routière du Caroubier (Alger) est prise d'assaut depuis deux jours. Des centaines d'Algériens se bousculaient à l'entrée pour rejoindre le plus rapidement leur destination. Toutefois, si beaucoup de chanceux arrivent à avoir un ticket, d'autres sortent bredouilles de la gare, car certains guichets affichent déjà complet. La station de taxis, mitoyenne avec celle

des bus, connaît le même rush. Les voyageurs se retrouvent contraints de prendre un taxi, dont le prix proposé par les clandestins dépassent tout entendement, puisqu'il est le double, voire le triple de celui proposé habituellement. Même constat pour les déplacements dans la capitale durant les jours de fêtes religieuses. Pour rendre visite à leurs proches, les familles se trouvant dans la capitale trouvent toutes les difficultés du monde à se déplacer. Les choses ne s'améliorent guère, surtout depuis la fermeture du métro depuis plus d'une année. Du côté des compagnies de transport public, celles-ci ont déployé un programme spécial pour les jours de fête. D'ailleurs, la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) a prévu d'intensifier les dessertes durant les derniers jours du mois de ramadhan et de l'Aïd el Fitr, afin de répondre à la forte demande. «A chaque occasion religieuse ou nationale, la Sogral veille à améliorer sa disponibilité pour une meilleure maîtrise du nombre important des voyageurs

à travers l'ensemble des gares routières. Compte tenu de la particularité de cette année car coïncidant avec la crise sanitaire mondiale, la société a mis en place un programme exceptionnel pour la gestion et la garantie d'un service de qualité avant et pendant les jours de l'Aïd el Fitr». Ce programme porte sur l'intensification du nombre de voyages durant les 10 derniers jours du mois de ramadhan et les deux jours de l'Aïd el Fitr, et ce, en coordination avec les différentes directions de transport des wilayas, en sus de la mise en place d'un plan d'action avec les différents corps de la Sûreté nationale et de la Protection civile, dans le souci de préserver l'ordre public au sein des gares et de garantir une intervention rapide dans les cas urgents, notamment avec l'augmentation du nombre de voyageurs. Il a été décidé également de doubler le nombre des agents d'hygiène, de sécurité et de maintenance à toutes les gares, à travers la suspension de tous les week-ends et les congés de récupération des travailleurs jusqu'à

l'après-Aïd. La Sogral a décidé, en outre, de recourir au système de rotation au niveau de toutes les gares routières, dans l'objectif de garantir un service 24/24h. Concernant le respect du protocole sanitaire, la société a adopté une série de mesures préventives, dont l'utilisation d'un thermomètre à l'entrée de la majorité des gares routières, le respect des postes d'entrée et de sortie des gares à même de permettre le respect de la distanciation physique en mettant en place des signaux sur le sol et devant les guichets de vente de tickets dans le souci d'éviter l'engorgement. Il sera procédé à la désinfection des gares en obligeant les voyageurs et les transporteurs à porter des bavettes, outre la sensibilisation quant à l'impératif de désinfecter les bus avant chaque départ et d'éviter les engorgements dans les quais. Les transporteurs seront tenus de réduire à 50 % le nombre de voyageurs, et ce, en coordination avec l'ensemble des partenaires sociaux et les usagers, conclut le communiqué.

Louisa Ait Ramdane

— Boulangeries fermées et absence de fruits et légumes durant l'Aïd —

## Rush sur les produits alimentaires

■ A la veille de la célébration de l'Aïd El Fitr, les préparatifs vont bon train, autant chez les citoyens que chez les autorités. Un long week-end en perspective, coïncidant avec le vendredi et le samedi, journées de repos hebdomadaire. Il plongera ainsi le pays dans une «léthargie» forcée.

Par Meriem Benchaouia

**H**antés par le spectre des commerces fermés, les familles essaient d'anticiper au mieux les pénuries à venir, en stockant au maximum, de tout et de rien. Il faut dire que les fêtes religieuses, dans la majorité des grandes villes, sont toujours synonymes de privations, en raison du dikat des commerçants qui font fi de la loi. A chaque Aïd, la même question se pose : les citoyens trouveront-ils des magasins pour s'approvisionner en produits de première nécessité, notamment le pain ? Cette crainte de pénurie les a contraints à se précipiter vers les marchés pour s'approvisionner en quelques produits alimentaires. En dépit du durcissement des sanctions, des commerçants réfractaires ne respectent, probablement pas, l'obligation de permanence. Résultat : les citoyens préfèrent prendre les devants en se ruant sur les produits alimentaires de première nécessité. Le doute plane d'ores et déjà quant à la disponibilité, en quantités suffisantes, des produits alimentaires durant ces deux jours fériés et les jours qui suivront. Des efforts ont certes été consentis pour changer la donne, faire disparaître cette crainte des commerces fermés et éviter le rush sur les produits de première nécessité. Malheureusement, rares sont les commerces qui respectent les consignes du ministère, au grand dam des consommateurs. Au total 50 042 commer-



çants seront réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour assurer la permanence de l'Aïd El Fitr, a annoncé un communiqué du ministère du Commerce. «En application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 du 23 juillet modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, les services du ministère du Commerce ont élaboré un programme de permanence des commerçants durant l'Aïd El Fitr, à l'effet d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation», précise la même source. La permanence concernera 5 886 boulangers, 30 752 commerçants acti-

vants dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 12 953 dans des activités diverses et 451 unités de production (131 laiteries, 276 minoteries et 44 unités de production d'eaux minérales), a ajouté le communiqué. En outre, 2 036 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre de ce programme des permanences. Le ministère du Commerce a invité les opérateurs réquisitionnés «à contribuer massivement à la réussite de cette opération». Il a également informé les commerçants de l'obligation de procéder après l'Aïd El Fitr à la reprise des activités commerciales et à la réouverture de leurs magasins

conformément aux dispositions régissant les congés durant les fêtes légales et religieuses, a souligné le communiqué. A noter, l'application de la permanence des commerçants pendant les fêtes légales nationales et religieuses a commencé en 2012, suite à l'amendement de la loi 04-08 fixant les conditions de l'exercice des activités commerciales, par l'introduction d'une disposition obligeant les commerçants à assurer une permanence durant ces fêtes. Cette loi prévoit des sanctions à l'encontre des récalcitrants, dont la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA. **M. B.**

Benbouzid a rencontré hier le SAP

## Les doléances des paramédicaux sur la table du ministre

**L**e ministre de la Santé, **Abderrahmane Benbouzid**, poursuit ses rencontres avec les partenaires sociaux dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Président Tebboune. Hier, il s'est réuni avec les membres du bureau national du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP). Précédemment, le ministre a rencontré les syndicats des praticiens et des praticiens spécialistes. Lors de cette rencontre, plusieurs questions ont été soulevées portant sur «l'organisation des examens et concours relatifs à la promotion dans les grades, la révision du statut des paramédicaux et la nécessité de l'adapter aux exigences actuelles et de l'harmoniser avec la situation en cours, le pouvoir d'achat et les aspirations des paramédicaux à voir les conditions socioprofessionnelles

s'améliorer», indique-t-on. Aussi, les questions liées à «la qualification des paramédicaux, à travers un plan de formation et le régime indemnitaire», ont été abordées, tout en considérant «la difficile conjoncture actuelle, notamment par le bénéfice d'indemnités telles que la prime de qualification, de documentation etc.». Autre sujet mis sur la table, l'ouverture d'un grade supplémentaire pour le corps des aides-soignants qui ne disposent que de deux grades. Benbouzid, connaissant l'importance de cette catégorie paramédicale, a demandé au SAP de «présenter le dossier au ministère avec un argumentaire», a indiqué le communiqué. Le ministre de la Santé, à cette occasion, a mis en exergue la place qu'occupent les professionnels de la santé, indiquant que «leurs sacrifices et leur abnégation ont été l'objet

d'éloges et de considération de la part des plus hautes autorités du pays et à leur tête le président de la République». De leur côté, les membres du Syndicat algérien des paramédicaux ont souligné que le secteur de la Santé «nécessite une refonte visant les aspects économique, sociologique, épidémiologique et démographique». Comme ils ont évoqué la question de l'exercice de l'activité libérale par «les paramédicaux qui aspirent à une activité lucrative "infirmier libéral" d'une manière organisée et réglementée, dans le cadre des lois et règlements», réitérant, à ce titre, leur disposition à reformuler ces propositions et les études menées dans ce sens. Le communiqué du ministère a rappelé que la direction générale des services de santé et de la réforme hospitalière avait déjà été instruite par le ministre à l'effet

d'examiner cette question en profondeur et de préparer un dossier». Pour asseoir «la crédibilité du service public de santé, son efficacité et son efficience», les membres du SAP considèrent que «l'heure est venue d'explorer d'autres sources de financement», et «cela à travers les relations contractuelles, la mutualité "assurance santé"», ajoute la même source. Abderrahmane Benbouzid a, par ailleurs, informé le syndicat que le Secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière, **Ismail Mesbah**, a finalisé un dossier qui a même été présenté en Conseil du gouvernement et des ministres, après des «consultations préliminaires inclusives avec les partenaires du monde universitaire, associatif, syndical et autres, en perspective d'assises régionales et nationales». **Aomar Fekrahe**

## Trump ce dangereux paradoxe

Suite de la page une

**P**our qui douterait qu'il y ait une différence réelle entre deux courants si proches qu'ils sont désignés par la même appellation, à la permutation des vocables près, il n'y aurait qu'à regarder du côté de Cheney au sein des républicains, laquelle ne veut rien avoir à faire avec Trump et ses partisans. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à ne plus se reconnaître dans un parti où elle est tombée toute petite. Mitt Romney, un autre républicain de souche, sénateur de l'Utah, n'est pas dans une situation plus enviable. Il n'a pas pu dernièrement faire son speech anti-trump lors d'une convention républicaine locale, ayant été copieusement hué par la salle quand ce fut son tour de monter à la tribune. Un autre point que ces deux caciques de naissance ont en commun, c'est que ce sont des battants, comme tels ne voulant ni accepter le nouvel ordre trumpiste ni claquer la porte du parti. Tous deux en effet croient encore pouvoir redresser le cours de ce dernier, empêcher son basculement définitif dans l'extrême droite. Au fond, il en est des républicains en tant qu'ensemble politique comme de Trump lui-même. Au départ, en 2016, il n'était qu'un conservateur moyen, plus entreprenant, plus fortuné, ambitieux, homme des médias qu'un autre sans doute, cependant rien moins que le chef des républicains, que d'ailleurs il venait à peine de rejoindre. Aujourd'hui il n'est pas seulement leur chef, il est également celui de l'extrême droite, qu'il est parvenu à fédérer derrière lui. C'est dire si le combat des Cheney et des Romney est perdu, du moins pour l'heure. Pour que les républicains retrouvent leur âme, comme les en conjure Chenez, devenue le symbole de la résistance à Trump, qui leur explique dans une tribune retentissante qu'ils sont à un tournant, il faudrait qu'une sorte de coup de massue leur tombe sur la tête qui leur dessille les yeux, mais qui pourrait bien sûr tout aussi bien les achever. Le sur-saut salutaire ne saurait venir que d'un deuxième échec électoral imputable quant à lui entièrement à la prédominance de Trump et de sa famille en leur sein. Cette libération surviendrait peut-être, mais pas dans l'immédiat. Il faudrait attendre pour cela les élections de mi-mandat, et que les républicains les perdent en long et en large, comme jamais auparavant, et sans possibilité d'en tenir la fraude pour responsable. Alors seulement ils se retourneraient contre Trump. Mais si d'aventure c'est le contraire qui se produisait, ce n'est pas seulement les conservateurs bon teint qui seraient définitivement balayés, mais les démocrates eux-mêmes n'en réchapperaient pas. **M. H.**

Convention contre l'utilisation des TIC à des fins criminelles

# ONU : M<sup>me</sup> Fouzia Boumaïza Mebarki, élue présidente du comité ad hoc

■ Le comité ad hoc intergouvernemental chargé de l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à des fins criminelles a élu à sa présidence, lundi, au siège des Nations unies à New-York, M<sup>me</sup> Fouzia Boumaïza Mebarki, ambassadeur, représentante permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à Vienne, a annoncé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué lundi.



Ph/D. R.

Par Hamid N.

« **L**e large appui à cette candidature algérienne traduit la confiance accordée à l'Algérie pour mener les négociations pour l'adoption

de la convention internationale sus mentionnée. Ainsi, la communauté internationale a manifesté son adhésion aux visions et

savoir-faire de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», sou-

ligne le communiqué du MAE.

«La communauté internationale a ainsi réitéré son adhésion à l'attachement de l'Algérie aux valeurs universelles d'égalité, de souveraineté et d'indépendance ainsi qu'aux principes d'inclusivité, de transparence et de neutralité qui doivent prévaloir durant les négociations futures. Ce succès mérité, couronne les efforts intensifs menés à Vienne et à New York pour renforcer le rôle et la place de l'Algérie sur la scène internationale. Il confirme la confiance et le crédit accordés à l'Algérie pour mener positivement des négociations ardues», affirme également le communiqué.

Le MAE rappelle dans son

communiqué, que le comité ad hoc intergouvernemental chargé de l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, a été institué par la résolution 74/247 adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 27 décembre 2019. Le MAE indique que le ministre, Sabri Boukadoum, a adressé des messages de remerciements au président de la commission de l'Union africaine et à ses homologues et frères africains pour l'appui apporté à la candidature algérienne.

H. N.

## Examen de la modalité d'organisation Vers des marchés de solidarité à longueur d'année

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M<sup>me</sup> Kaoutar Krikou, a affirmé, lundi à Batna, que les marchés de solidarité organisés durant le ramadan ont connu «un succès», promettant d'examiner la modalité de leur organisation le long de l'année.

La ministre a précisé que cette initiative a été organisée en coordination avec plusieurs secteurs dont ceux du Commerce et de l'Agriculture, en vue de permettre aux femmes rurales et femmes au foyer de commercialiser leurs produits.

M<sup>me</sup> Krikou a inscrit sa visite à Batna dans le cadre du suivi de l'opération de solidarité et de la mise en œuvre du programme sectoriel commun d'appui à l'insertion de la femme rurale et de la femme au foyer à la sphère de la production nationale.

Elle a ajouté que cette opportunité lui a permis de visiter des bénéficiaires du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) et de s'enquérir de leurs préoccupations axées particulièrement autour de la commercialisation, surtout après la crise sanitaire du Covid-19.

Elle a également insisté sur la nécessaire orientation de la femme productive rurale et au foyer vers l'activité de recyclage au travers de stages de formation organisés par l'Angem ou le secteur de la formation professionnelle, en vue de diversifier leurs productions, en améliorant la rentabilité et développer leurs activités via d'autres dispositifs.

K. L.

## Enregistrés au profit des zones d'ombre Concrétisation de plus de 52 % des projets de développement

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a indiqué, depuis la commune d'Ibn Ziad (24 km à l'ouest de Constantine), que «52% des projets de développement programmés dans les différentes zones d'ombre à travers le pays ont été concrétisés afin de répondre aux besoins de leurs habitants».

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa supervision du lancement du projet de raccordement au gaz naturel au profit de 75 maisons de la zone d'ombre «Rebiai», même collectivité locale, dans le cadre d'une

visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, M. Merad a précisé que «le gouvernement a satisfait 52 % des besoins de huit millions d'habitants dans 15 046 zones d'ombre recensées en Algérie, à travers la réalisation de nouvelles routes et l'aménagement d'autres dégradées et le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz et d'assainissement, en sus de la garantie de la couverture sanitaire, l'éclairage public et les installations sportives. Le financement de projets orientés aux zones d'ombre a reposé sur diverses sources, telles le Programme de dévelop-

pement municipal, celui de développement de la steppe et le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, à travers la mobilisation des allocations financières estimées à près de 599 milliards DA, lesquelles ont permis de rattraper le retard accusé dans le domaine du développement local, d'atténuer la souffrance des habitants de ces zones et de lever les problèmes et les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne. Inspectant les zones reculées de la commune de Zighoud Youssef (27 km au nord de Constantine), M. Merad a écouté un exposé sur l'état

d'avancement de 38 projets de développement enregistrés au profit de ces zones d'habitants, dont six ont été réceptionnés, avant de se rendre dans la commune de Beni Hemidan, où il a reçu des explications sur tous les projets visant l'amélioration des zones d'ombre.

Dans la même commune, le chargé de mission s'est enquis des projets de réhabilitation de plusieurs routes dans les villages de Dhagrah, Soussani et Ain Hamra, supervisant par là même une opération de distribution d'une ambulance au profit d'une structure de santé dans le village «Safsafa».

L. O.

## Établissements universitaires

# La phase prochaine impose une adaptation aux nouvelles données socio-économiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, lundi à Sétif, que «la prochaine phase impose aux établissements universitaires une adaptation aux nouvelles données socio-économiques».

Lors de son intervention à l'université El Bez Sétif 1, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que «la phase prochaine impose aux établissements universitaires de s'adapter aux nouvelles données socio-économiques et cadrer avec la vision prospective du secteur et les évolutions enregistrées partout dans le monde».

Il s'agit, selon le responsable, «de l'optimisation de la qualité de la recherche, la formation, la

excellence», a-t-il indiqué, estimant que «beaucoup a été réalisé sur le terrain de façon palpable, traduit par les réalisations scientifiques accompagnées par une révision de l'arsenal juridique et réglementaire régissant le secteur». Exhortant les directeurs des établissements de l'enseignement supérieur à s'impliquer dans les projets de recherche dans le cadre des programmes nationaux, le ministre a rappelé l'appel à candidature pour proposer des projets de recherche, lancé le 8 mai courant.

L'appel à candidature, poursuit M. Benziane, intervient après «parachèvement de l'arsenal réglementaire, publication du décret relatif aux activités de la recherche scientifique et définition des récompenses pécuniaires élargies aux professeurs chercheurs, permanents et aux

compétences exerçant dans le secteur économique public et privé ainsi qu'aux compétences algériennes à l'étranger».

A ce titre, le ministre a fait état de «la création d'une plateforme numérique pour recevoir les demandes de participation», exhortant les compétences scientifiques au niveau de la cité universitaire de Sétif à s'engager dans la proposition des projets de recherche à même de servir le tissu économique de la wilaya et de renforcer les programmes nationaux de recherche.

Il a, en outre, appelé à la participation effective dans la Semaine nationale scientifique qui vise à atteindre le degré d'excellence escompté, notamment à travers la présence effective des établissements universitaires et de recherche de Sétif dans cet évènement, prévu du

17 au 20 mai 2021 à l'Université d'Alger 1, ajoutant qu'il s'agit d'une nouvelle tradition qui a pour objectif de valoriser les efforts de la recherche.

Au début, le ministre avait visité la ville d'El Eulma, où il a inauguré une résidence universitaire de 1 000 lits à l'Ecole nationale des enseignants Messaoud-Zeggar, une bibliothèque centrale à l'Université de Sétif 1.

Il s'est également enquis des travaux de recherche réalisés au niveau de l'unité de recherche en sciences et nanotechnologie relevant du Centre des technologies avancées d'El Bez, présidant la cérémonie d'installation de Mohamed El Hadi Latrache en sa qualité de nouveau président de l'Université de Sétif 1 «Ferhat-Abbès» en remplacement de Abdelkrim Benyaïche.

Daïli N.

Pétrole

# Le Brent en baisse à 67,99 dollars à Londres

■ Vers 09h55 GMT (11h55 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 67,99 dollars à Londres, en baisse de 0,48 % par rapport à la clôture de lundi.

PH.D. R.



Par Yanis K.

Les cours du brut reculaient hier, la situation tendant à se normaliser aux Etats-Unis après l'annonce par l'opérateur américain d'oléoducs Colonial Pipeline, dont l'activité a été perturbée par une cyberattaque, de la reprise de ses opérations «d'ici la fin de la semaine».

Vers 09h55 GMT (11h55 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 67,99 dollars à Londres, en baisse de 0,48 % par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juin perdait 0,52 %, à 64,58 dollars.

Le pétrole s'inscrit en baisse «alors que les craintes d'une panne prolongée de Colonial Pipeline se sont atténuées», a commenté Neil Wilson, analyste de

Markets.com.

La société américaine, qui transporte 45 % des carburants depuis les raffineries autour du Golfe du Mexique vers la côte Est américaine, a été contrainte de fermer ce week-end son immense réseau d'oléoducs aux Etats-Unis à cause d'une cyberattaque.

Elle a indiqué lundi qu'elle continuait à rouvrir ses lignes de distribution «par étapes» avec pour objectif de rétablir l'essentiel des opérations «d'ici la fin de la semaine», après avoir déjà commencé dimanche à rouvrir une petite partie de ses lignes de distribution entre les terminaux.

«La réaction à cette panne a été étonnamment modeste», a jugé Tamas Varga, de PVM, pour qui le petit mouvement de surchauffe initial lundi était prévisible de même que la baisse observée depuis.

Y. K.

Economie/Commerce/Numérisation

## Commerce : un atelier pour définir les moyens de régulation des besoins du marché national

Un atelier sur les méthodes et normes de définition de la consommation nationale des différents produits a été organisé, lundi à Alger, en vue de connaître les besoins du marché.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'instruction du président de la République lors du Conseil des ministres du 2 mai courant, portant création d'un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur des véritables indicateurs pour une économie transparente.

Cette plateforme vise à définir avec précision les besoins nationaux à travers la régulation des données liées à la production, à l'importation et à la consommation nationale, à travers toutes

les communes du pays. Le ministre a souligné, dans ce sens, que cet atelier qui revêt une importance «majeure», vient en prolongement du travail mené par son département en collaboration avec d'autres ministères et instances pour l'élaboration d'un fichier national de produits algériens.

La maîtrise de l'approvisionnement du marché et la définition exacte de ses besoins «constituent un levier clé de la gestion des différentes ressources et un outils essentiel de gestion des importations», a relevé M. Rezig.

Il a estimé, dans ce cadre, que la définition exacte et précise des prévisions de consommation nationale implique la contribution de toutes les institutions de l'Etat à travers la mise en place d'une feuille de

route unifiée permettant de renforcer les capacités de production.

### M. Benabderrahmane évoque avec l'ambassadeur russe la coopération économique bilatérale

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, lundi, l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, avec qui il a évoqué l'état de la coopération et du partenariat économique entre les deux pays ainsi que les voies et moyens de leur consolidation, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, les deux parties ont exprimé leur «satisfaction» quant à l'évolution «positive» de la coopération bilatérale durant

ces dernières années et l'élargissement de ses domaines et ont souhaité un renforcement «plus accru» de leurs échanges commerciaux et un développement de l'investissement productif, rapporte le communiqué. Le ministre a confirmé, à cette occasion, l'engagement de l'Algérie pour le renforcement et la diversification de ses relations de coopération économique et financière avec la Russie. Pour ce faire, la question de la prochaine session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, dont la tenue est prévue à Alger, a fait l'objet de discussions et des dates ont été suggérées à cet égard, selon la même source.

M. Benabderrahmane a souligné, dans ce cadre, le besoin d'un suivi renforcé des conclu-

sions arrêtées lors des précédentes sessions et la nécessité de disposer d'un échéancier pour leur mise en œuvre. De plus, il a été estimé que cette prochaine réunion constitue une «opportunité pour réaffirmer la volonté des deux pays à aller de l'avant dans leur partenariat stratégique en consolidant davantage le dispositif juridique et conventionnel bilatéral et en explorant de nouvelles possibilités de partenariat entre leurs entreprises respectives». Souhaitant donner une substance concrète à leur relation, les deux parties ont convenu, par ailleurs, de multiplier les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'explorer les opportunités d'investissement dans les différents secteurs d'activité, ajoute le communiqué.

Nabila T.

Annaba

## Recours aux réseaux sociaux pour l'achat de gâteaux et vêtements de l'Aïd

Les réseaux sociaux sont devenus, ces dernières années à Annaba, de véritables destinations «commerçantes» pour l'achat de gâteaux et d'effets vestimentaires en prévision de la fête de l'Aïd El Fitr qui couronne le mois du jeûne, observe-t-on chez les familles à Annaba, notamment les jeunes couples. Des offres infinies de variétés de gâteaux traditionnels annabis, algériens et même maghrébins, inondent les réseaux sociaux, suscitant l'intérêt des mères de famille qui ont commencé à faire leurs commandes depuis la mi-ramadhan, note Jihane, propriétaire de la page «Amira sweet cake».

C'est le compte à rebours. Plusieurs pages des réseaux sociaux sont submergées de commandes, dont «Halawiyat Caro», «Halwa Midou», «Halawiyat Warchat chef» et «Halwa Tounsi», ont annoncé, en ces ultimes dix derniers jours de ramadhan, ne plus pouvoir enregistrer de commandes après l'engouement suscité pour leurs

offres très appréciées des Annabis.

Le service de confection de «Makroud», «Baqlawa» et autres Ghribia, «Garn Leghzel» et «Griouech» qui ornent la table du petit-déjeuner de la matinée de la fête de l'Aïd El Fitr assure aux femmes, «pas très douées dans la confection des gâteaux», des produits de qualité et leur évite le risque d'«échec», surtout que les prix de beaucoup d'intrants dont le beurre (800 DA le kg), les amandes (1 300 DA) et les noix (2 000 DA) n'encouragent pas les novices à l'aventure, souligne Mme Hamida, animatrice de la page «Halawiyat Midou».

Si de jeunes dames de la génération internet ont pris l'habitude de passer commande par les réseaux sociaux, les mères de famille annabis plus anciennes assurent ne pas pouvoir se passer de la tradition de confectionner à domicile leurs gâteaux, notamment El Makroud auquel elles accolent le titre honorifique de «Sultan de la méida»

dont les odeurs appétissantes de sa cuisson s'exhalent des maisons des vieux quartiers de la ville d'Annaba, dont «la Colonne», «la Place d'armes» et «Juanola». La large vente sur les réseaux sociaux de pâtisseries traditionnelles montre l'importance accordée au patrimoine culinaire algérien dont la valorisation offre de grandes opportunités pour l'investissement.

Conscientes de ce potentiel, nombre de jeunes filles habituées de la navigation sur le web se sont attachées les services de dames plus expérimentées dans la confection des pâtisseries traditionnelles et se sont chargées, elles, de la vente sur les réseaux sociaux, participant ainsi à assurer des revenus supplémentaires pour plusieurs ménages.

### Offres variées et prix compétitifs

Le recours aux réseaux sociaux ne s'est pas limité à la commande des

pâtisseries de l'Aïd, mais inclus aussi les achats de vêtements de la fête de l'Aïd. Les pages Facebook et Instagram proposent le service de livraison à domicile, notamment des effets vestimentaires pour enfants.

Les articles ainsi proposés sont écoulés à des prix très compétitifs et avec des qualités souvent supérieures à celles des articles de certains magasins, a assuré à l'APS M<sup>me</sup> Darine, fonctionnaire d'Algérie Télécom et mère de trois enfants, qui a regretté l'absence de grandes surfaces et grand Mall à Annaba, appelée pourtant la Coquette de l'Est.

Les risques et dispositions liées à la prévention de l'épidémie du nouveau coronavirus ont conduit plusieurs mères de famille à opter pour l'achat de vêtement via internet et les réseaux sociaux, surtout que les prix sont compétitifs et le service de livraison est assuré, a ajouté cette dame.

M. L.

Sidi Bel-Abbès

# Lancement «prochain» des travaux de 200 logements publics locatifs

■ La wilaya de Sidi Bel-Abbès prévoit «prochainement» le lancement des travaux de réalisation de 200 logements publics locatifs dans les trois communes qui lui sont rattachées, a-t-on appris, lundi, auprès de l'antenne locale de l'Office de promotion de gestion immobilière (Opgi).

Par Yanis B.

La même source a indiqué que la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié, au titre de l'année en cours, de 200 logements publics locatifs, dont 100 logements destinés à la commune de Sidi Bel-Abbès, 50 à Sfisef et 50 autres au profit de la commune de Benbadis, faisant savoir que les assiettes de terrain devant accueillir ce programme ont été choisies pour entamer prochainement ces projets.

Les avis d'appels d'offres de ces projets sont en cours pour le choix des bureaux d'études, a-t-on ajouté, précisant que ces logements seront prêts vers la fin de l'année 2022 et début 2023.

Concernant, l'opération d'attribution des logements, la même source a révélé qu'il est prévu la distribution, au courant de cette année, d'un ensemble de 956 logements publics locatifs au niveau de quatre communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Ainsi, il a été attribué un premier quota de 846 logements, dont 610 unités au niveau de la commune de Telagh, 130 logements à Hassi Zahana et plus de 100 à Sidi Lahcène, à l'occasion

de la journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février, tandis qu'il a été attribué 110 logements de même type dans la commune de Marhoum au début du mois de ramadhan.

Ces logements ont été remis à leurs bénéficiaires, au titre de l'année 2021, du quota global estimé à 6 000 unités à distribuer durant les fêtes nationales de l'année en cours. Les travaux de réalisation de 950 logements publics locatifs sont en chantier avec un taux d'avancement mitigé, a-t-on fait savoir.

A rappeler que plus de 1 750 logements publics locatifs ont été distribués l'année passée.

Y. B.



M'sila  
Plus de 800 commerçants concernés par la permanence de l'Aïd El Fitr

LES SERVICES de la Direction du commerce de la wilaya de M'sila ont tracé un programme de permanence pour assurer les services durant les deux jours de l'Aïd El Fitr qui concerne 800 commerçants et opérateurs économiques, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya.

La liste des concernés par la permanence de l'Aïd a été établie en concert avec divers intervenants, ont précisé les mêmes services, expliquant que le dispositif de permanence touche plusieurs activités (boulangeries, cafés, cybercafés, pharmacies, restaurants, vendeurs de fruits et légumes, épicerie, taxiphones) ainsi que des transporteurs de voyageurs en milieu urbain. Plusieurs brigades de contrôle du secteur du Commerce seront sur le terrain pour s'assurer du respect de la permanence par les commerçants retenus qui risquent des sanctions dans le cas où ils n'assurent pas leur service sans justification valable, a-t-on indiqué. Les stations-service fonctionnelles au niveau des communes de la wilaya de M'sila travailleront 24h/24 durant les deux jours de l'Aïd, pour distribuer du carburant aux automobilistes et des bouteilles de gaz propane aux citoyens des zones rurales notamment, a-t-on noté.

R. R.

Intoxication alimentaire à Mila

## Les échantillons analysés sont conformes aux conditions sanitaires

Les résultats des analyses des échantillons prélevés à la pâtisserie de Mila, où plus de 300 personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire après avoir consommé ses gâteaux, ont montré leur conformité aux règles sanitaires, a-t-on appris, samedi, des services de la Direction de la santé et de la population de Mila.

Le chef du bureau d'épidémiologie et de médecine préventive de cette direction, D' Foudhil Kadri, a assuré à l'APS

que les analyses effectuées au laboratoire de l'Etablissement public de santé de proximité de Mila confirment la salubrité de tous les échantillons prélevés sur les produits utilisés pour la préparation des gâteaux vendus dans ce magasin.

Après ces résultats, il a été procédé à des analyses de sang sur les 312 victimes de cette intoxication dont seuls cinq demeurent hospitalisés à l'hôpital «Frères Meghaloui» (trois enfants) et à l'hôpital «Tobal»

(deux), a précisé la même source, soulignant que les autres victimes ont été prises en charge et leur état de santé est stable.

Les résultats des analyses de sang devront déterminer les causes de l'intoxication, a assuré le même médecin qui a précisé que le plat-témoin n'a pas été analysé car il n'existe pas «ce qui est en soi une infraction» et les échantillons analysés ont été prélevés le lendemain de l'intoxication.

Les résultats des analyses des échantillons prélevés par les services de la Direction du commerce ont été les mêmes que ceux de la santé, a indiqué le directeur du secteur, Aïssa Mechachou.

Pas moins de 312 cas d'intoxication ont été enregistrés le 3 mai dans plusieurs communes de Mila, après la consommation de gâteaux achetés la veille à la même pâtisserie qui se trouve au centre-ville de Mila.

M. N.

Beni-Slimane

## Mise en place d'un dispositif d'indemnisation des agriculteurs

Un dispositif d'indemnisation des agriculteurs affectés par les récentes inondations de Beni-Slimane (wilaya de Médéa) sera mis en œuvre, sans tarder, afin de permettre la relance de l'activité agricole dans cette région, a indiqué, lundi à Médéa, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani.

«Nous allons reconduire le même dispositif d'indemnisation

qui a été appliqué lors des incendies de forêt de l'été 2020», a affirmé Hamdani lors de sa visite d'inspection de la plaine de Beni-Slimane, précisant que ce dispositif va prendre en charge les dégâts occasionnés par les inondations, qu'il s'agisse de semences, de plantations ou d'équipements agricoles.

Le ministre a précisé que ces indemnités se feront en nature pour les agriculteurs qui n'ont pas contracté de police

d'assurance, qui sont de l'ordre de 97 %, qui se verront livrer les quantités de semences de pommes de terre, de plants arboricoles et d'équipement endommagés, suite à ces inondations, indiquant que les agriculteurs qui ont souscrit une police d'assurance auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), seront remboursés suivant le taux défini pour le produit assuré.

Un rééchelonnement, d'une année ou plus, a été décidé pour les détenteurs de crédit «Rfig», a fait savoir le ministre de l'Agriculture, tout en estimant qu'il est temps d'aller vers un système d'assurance agricole complet et de remplacer les formes d'indemnisation et d'aides actuelles par un crédit mutuel rural qui prendra en charge tous les aspects liés à l'assurance de l'activité agricole.

Hania G.

Koléa

## Le glissement de terrain à l'hôpital dû à la corrosion de la conduite principale des eaux usées

L'érosion de la conduite principale des eaux usées et pluviales a causé un «important» glissement de terrain au niveau de l'hôpital Fares-Yahia de Koléa, selon les premiers résultats des enquêtes réalisées par les services techniques de la wilaya de Tipasa.

Le glissement de terrain, enregistré dernièrement au niveau de la partie sud de l'hôpital Fares-Yahia construit en 1943, a été à l'origine de l'effondrement du mur d'enceinte et à l'émission d'odeurs nau-

séabondes suite à la dégradation de la conduite principale des eaux usées. Un problème requérant une prise en charge dans «les plus brefs délais», a indiqué, lundi, le président de la commune de Koléa, Kouider Youcef.

Selon le premier constat technique réalisé par les services de la wilaya (direction des ressources en eau et des travaux publics), «l'origine principale de ce glissement de terrain est due à l'érosion des fondations de la conduite principale

des eaux usées et pluviales se déversant dans l'Oued Mazafran et traversant le centre-ville de Koléa, via l'hôpital Fares-Yahia», a déclaré à l'APS le wali de Tipasa, Labiba Ouinaz. Des instructions ont été données à la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, a-t-elle ajoutée, pour réaliser une étude technique afin de protéger le site et renforcer cette structure sanitaire vitale.

M<sup>me</sup> Ouinaz a signalé, en outre, s'être déplacée sur les lieux pour «constater sur

place l'ampleur de l'incident et discuter avec les responsables de cet hôpital et ceux de la commune de Koléa des solutions susceptibles d'être apportées à ce problème», a-t-elle souligné. Pour rappel, le premier glissement de terrain, causé par cette conduite principale des eaux usées, remonte à l'an 2000, mais le problème persiste toujours en dépit du risque encouru tant pour la santé publique que pour cet établissement sanitaire.

Ali M.

Valorisation des sites et monuments archéologiques

# Les investisseurs privés appelés à s'impliquer

■ Les investisseurs privés reçoivent tous l'encouragement du ministère de la Culture et des Arts, selon une déclaration de la ministre du secteur à Boumerdès. M<sup>me</sup> Malika Bendouda a insisté sur l'importance et l'impérative valorisation économique de l'ensemble des sites et monuments archéologiques du pays aux plans culturel et touristique, afin que la population et son environnement immédiat puissent en tirer profit.



Par Abia Selles

«/» I est temps d'ouvrir le champ à l'économie culturelle à travers l'investissement dans les

sites et monuments archéologiques, suivant un cahier des charges régulant cet investissement», a indiqué M<sup>me</sup> Bendouda dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspec-

tion de nombreux projets culturels et sites archéologiques de la wilaya.

Elle a relevé, à ce titre, l'importance d'intégrer le site archéologique «Mers

Eddadjadj», mis au jour en 2006 à Zemmouri (Est de Boumerdès) dans ce nouveau cadre à travers, a-t-elle dit, «sa valorisation culturelle et touristique, afin de le rendre rentable (au plan économique) pour son environnement immédiat», a expliqué M<sup>me</sup> Bendouda.

Elle a également souligné la possibilité de faire de ce site «un site culturel et touristique d'excellence à travers l'orientation qui lui a été fixée», a affirmé la ministre qui a suivi un exposé sur le plan de la protection de ce site et l'opération de sa clôture.

«Il est possible de concéder ce site, suivant un cahier des charges, à des investisseurs privés, en vue de sa valorisation et sa promotion pour que toute la région et sa population puissent en tirer profit», a observé M<sup>me</sup> Bendouda.

La ministre a relevé que l'importance de ce site «très spécial» réside dans le fait qu'il remonte à l'époque islamique (4<sup>e</sup> siècle de l'hégire), période qui se caractérise par la rareté des vestiges historiques en Algérie», a-t-elle relevé.

S'agissant de l'état de santé de l'artiste Salah Ougroute, connu sous le nom de Souilah, la ministre de la Culture et des

Arts a déclaré qu'«il se trouve aujourd'hui dans un hôpital français réputé, spécialisé en oncologie, où il reçoit les soins nécessaires et il y a de fortes chances pour son rétablissement», a-t-elle ajouté, exprimant ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour lui avoir assuré tout le soutien nécessaire.

Inspectant la bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane-Hamida, au centre-ville de Boumerdès, entrée en exploitation récemment, M<sup>me</sup> Bendouda a observé que «cette structure grandiose contribuera à l'activation de la scène culturelle locale», grâce aux espaces qu'elle compte et qui sont affectés aux clubs et aux associations, outre les salles de conférences et autres.

Après s'être réunie avec des représentants de clubs littéraires, des poètes et des hommes de lettres, la ministre a annoncé que son département compte accorder l'aide nécessaire pour l'organisation de «séjours créatifs au niveau de cet établissement fort adapté pour l'encadrement des créations des jeunes dans ce domaine», a-t-elle estimé.

A. S.

Pour inciter les gens à la lecture

## Une campagne organisée en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire va lancer le 26 mai une campagne de sensibilisation pour apprendre à lire et inciter à la lecture dans un pays où les deux tiers des habitants sont analphabètes et où la moitié des librairies ont fermé en une dizaine d'années, a annoncé, lundi, l'ONG organisatrice de l'opération.

«Nous avons environ 66 % des 25 millions d'Ivoiriens qui sont analphabètes et 77 % de ceux qui savent lire et écrire ne

pratiquent pas la lecture», a expliqué à l'AFP l'écrivain King Djobi, président de l'ONG «Campagne inter-africaine d'incitation à la lecture», initiatrice de ce projet.

Avec de telles statistiques officielles, «comment pouvons-nous parler de rattraper les pays développés ?», s'est interrogé M. Djobi.

Des camions-bibliothèques et des membres de l'ONG vont silloner les grandes villes ivoiriennes en commençant

par la capitale économique Abidjan – métropole d'environ cinq millions d'habitants – pour donner des conférences publiques et faire du porte-à-porte afin d'inciter à la lecture. La campagne ciblera dans un premier temps les enfants des écoles, car «il faut nécessairement réduire le taux d'analphabétisme».

Ensuite, seront organisées des conférences pour «expliquer les avantages de la lecture à ceux qui savent déjà lire, avec

des ouvrages simples et qui les intéressent», selon l'ONG.

«En 2008, la Côte d'Ivoire comptait plus de 40 librairies de référence contre 15 actuellement», selon René Yedieti, président des libraires de Côte d'Ivoire et propriétaire de la Librairie de France en Côte d'Ivoire, la plus importante entreprise de distribution de livres en Afrique francophone.

M. K.

Quarante ans après

## Bob Marley plus que jamais au firmament

Quarante ans après la mort de Bob Marley, à 36 ans seulement, l'héritage de la légende du reggae reste vivace ; la première star mondiale issue du tiers monde a contribué, comme aucun autre, à ouvrir la musique à de nouvelles influences.

«Une lumière qui scintille deux fois plus fort dure deux fois moins longtemps», dit à l'AFP Judy Mowatt, l'une des trois membres fondatrices des I-Threes, le groupe des choristes du chanteur jamaïcain, qui comptait également Rita, son épouse. «Et par bien des aspects, Bob Marley était notre étoile la plus brillante. Il a fait beaucoup en peu de temps».

Celle qui a fait une carrière solo remarquée se souvient de

cette journée de mai 1981. «Il était hospitalisé depuis quelques jours à Miami et j'ai reçu cet appel», lui annonçant le décès de Robert Nesta Marley, emporté par un cancer de la peau qui s'était généralisé.

«C'était la fin de toutes ces années à travailler ensemble», se souvient Judy Mowatt, qui avait rejoint les I-Threes en 1974, et vit aujourd'hui toujours en Jamaïque. «Ça m'a frappée d'un coup : Bob s'en était allé pour toujours».

«L'argent ne peut pas acheter la vie», aurait dit le chanteur à son fils Ziggy avant de mourir.

Sept années seulement se seront écoulées entre la sortie de «Catch a Fire», l'album qui mettra Bob Marley en orbite, et ce décès prématuré, huit mois

après son dernier concert, à Pittsburgh.

Ce quarantième anniversaire marque aussi la première fois que les trois membres fondateurs des Wailers, Peter Tosh, Bob Marley et Bunny Wailer, sont réunis dans l'au-delà, après la mort de ce dernier, début mars, à 73 ans, à Kingston, souligne Maxine Stowe, qui fut longtemps manager de Bunny Wailer.

La musique produite lors de ces années prolifiques continue de résonner aujourd'hui. L'album de ses plus grands succès, «Legend», figure ainsi parmi les 100 meilleures ventes aux États-Unis depuis 13 ans sans discontinuer. Seul «Dark Side of the Moon» de Pink Floyd a fait mieux.

La comédie musicale «Get

Up ! Stand Up !», consacrée au rastafari le plus célèbre du monde, devrait faire ses débuts à Londres en octobre, et le studio hollywoodien Paramount a mis en chantier un film biopic, co-produit par Rita, Ziggy et Cedella Marley (sa fille).

«Cet homme a amené le reggae aux quatre coins du monde, absolument partout», disait la chanteuse jamaïcaine Etna dans une interview publiée dimanche par le «Jamaica Observer».

Pour la première fois, une musique moderne qui ne venait pas d'Angleterre ou des États-Unis trouvait un écho dans le monde entier. Quarante ans après, la K-pop et le reggaeton, dont les chansons sont souvent dans une autre langue que l'an-

glais, ont conquis la planète, jusqu'au cœur de l'Amérique profonde.

«Je n'ai pas eu le privilège de le voir en chair et en os, mais son œuvre n'en a pas moins influencé ma vie et ma vision des choses», explique le journaliste jamaïcain Karyl Walker. «Bob Marley est, sans aucun doute, le fils le plus célèbre de la Jamaïque».

Avant sa mort, Bob Marley cherchait à accroître encore son audience hors de Jamaïque, a rappelé au «Jamaica Observer» l'archiviste de référence du chanteur, l'Américain Roger Steffens, selon lequel il s'appropriait à quitter le petit label Island Records pour une maison de disques majeure.

D. R.



Après des salves de roquettes du Hamas

# Plus de 20 morts dans des frappes d'Israël à Ghaza

■ Le mouvement islamiste Hamas et Israël poursuivaient hier leurs échanges de tirs depuis et vers la bande de Ghaza, où plus de 20 personnes ont été tuées dans des frappes israéliennes, dans la pire escalade depuis des années déclenchée par des violences à Jérusalem-Est occupée.

Par Mourad M.

Le Hamas, mouvement islamiste au pouvoir dans l'enclave palestinienne, a fait état de 25 morts, dont neuf enfants, dans des raids israéliens, en plus de 125 blessés. Le Jihad islamique, autre groupe armé, a indiqué que deux de ses commandants figuraient parmi ces décès.

«Nous sommes dans la phase initiale de notre riposte contre des cibles militaires à Ghaza», a prévenu hier matin le porte-parole de l'armée, Jonathan Conricus, rapportant la mort de 15 membres du Hamas et du Jihad islamique.

L'armée israélienne a frappé

130 cibles militaires, appartenant pour la plupart au Hamas, a précisé M. Conricus.

Les salves de roquettes tirées depuis le territoire palestinien constituent «une agression grave à l'encontre d'Israël, à laquelle nous ne pouvons pas ne pas répondre», a-t-il affirmé.

Le ministre de la Défense, Benny Gantz, a approuvé une demande de l'armée de mobiliser 5 000 réservistes, mais il n'était pas clair dans l'immédiat quand cette décision serait appliquée.

Selon un dernier bilan de l'armée, 300 roquettes ont été tirées de Ghaza vers Israël depuis lundi, dont plus de 90 % ont été interceptées par le bouclier anti-

missile «Dôme de fer». De nombreuses autres roquettes sont tombées à l'intérieur de la bande de Ghaza.

Hier matin, des sirènes d'alarme continuaient de retentir dans les localités israéliennes jouxtant Ghaza. Les secouristes israéliens ont fait état d'une trentaine de personnes blessées, pour la plupart à Ashkelon, tout près de l'enclave.

La branche armée du Hamas a promis de faire d'Ashkelon un «enfer» si les frappes israéliennes faisaient des victimes civiles à Ghaza.

«Les Palestiniens finiront par gagner», a affirmé le chef du mouvement islamiste, Ismaïl Haniyeh.

Le Hamas avait menacé lundi après-midi l'État hébreu d'une nouvelle escalade militaire si ses forces ne se retirait pas de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, où des heurts quotidiens opposant des Palestiniens à la police israélienne ont fait des centaines de blessés depuis vendredi.

Fait rare, les sirènes d'alarme des autorités israéliennes ont retenti lundi à Jérusalem même. Des dégâts matériels ont été constatés dans deux localités touchées par des roquettes à une quinzaine de km de la Ville sainte.

## Les frappes israéliennes sur Ghaza sont les plus importantes depuis novembre 2019

«Israël réagira avec force (...), celui qui attaque en paiera le prix fort. Je vous le dis, citoyens d'Israël, le conflit actuel pourrait durer un certain temps», a prévenu, tard lundi, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, estimant qu'une «ligne rouge» avait été franchie avec les tirs de



PH. A. D. R.

roquettes en direction de Jérusalem.

Les raids israéliens sont «irresponsables, motivés par une volonté de revanche et des calculs politiques», a fustigé le chef de la Ligue arabe, Ahmed Abul Gheith, dénonçant une «démonstration de force au prix du sang d'enfants».

Enclave paupérisée de deux millions d'habitants, la bande de Ghaza est soumise à un blocus israélien depuis la prise de pouvoir du Hamas en 2007. Depuis, le Hamas et Israël se sont affrontés dans trois guerres (2008, 2012, 2014).

Les échanges de tirs interviennent sur fond de violences à Jérusalem-Est, secteur palestinien de la ville illégalement occupé et annexé par Israël selon le droit international. Hier matin, un calme précaire semblait être revenu dans la Vieille ville de Jérusalem et ses abords, ont constaté des journalistes de l'AFF.

La veille, quelque 520 Palestiniens et 32 policiers israéliens ont été blessés dans de nouveaux heurts avec la police israélienne, notamment sur l'es-

planade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam et site le plus sacré du judaïsme.

Un Arabe israélien a en outre succombé à ses blessures par balle hier en marge d'accrochages dans la ville de Lod (centre), a indiqué la police locale sans donner plus de détails.

Amnesty International a fustigé un usage «abusif» de la force par la police israélienne pour disperser «des manifestants palestiniens en grande partie pacifiques» lors de ces accrochages, les plus violents depuis 2017 à Jérusalem-Est.

L'une des sources de tension des dernières semaines est le sort de familles palestiniennes menacées d'expulsion au profit de colons juifs à Jérusalem-Est.

La situation a suscité de nombreuses réactions à l'étranger, de l'appel de Washington à la «désescalade» à la condamnation d'Israël par des pays arabes.

Des sources diplomatiques ont affirmé lundi à l'AFF que l'ONU, avec l'aide du Qatar et de l'Égypte, avait amorcé une médiation auprès des parties «concernées» afin d'obtenir une désescalade. **M. M.**



## Commentaire

Escalade

Par Fouzia Mahmoudi

Durant le mandat de Donald Trump à la Maison-Blanche la cause palestinienne a connu un énorme recul, alors que le président américain ne cachait aucunement ses prises de positions exclusivement pro-israéliennes. La reconnaissance unilatérale de Jérusalem en tant que capitale officielle de l'État israélien et le plan de paix outrageusement défavorable aux Palestiniens avancé par le dirigeant américain n'avaient été que les plus grands faits d'armes de la politique proche-orientale biaisée de Trump lors de son passage à la Maison-Blanche. Les défenseurs de la cause palestinienne avaient d'ailleurs été très nombreux à se mobiliser lors de la campagne de Joe Biden l'année dernière, espérant que le démocrate soit plus équitable. Biden avait d'ailleurs fait quelques déclarations dans ce sens. Pourtant aujourd'hui, le président démocrate prouve une fois encore que la Maison-Blanche, quel que soit son occupant, ne pourra être que pro-israélienne, et que finalement Biden et Trump ont peu ou prou le même agenda au Proche-Orient, à la différence que l'ex-président républicain le faisait ouvertement, sans hypocrisie. Car alors que Jérusalem est en proie aux affrontements depuis plus d'une semaine, faisant déjà des dizaines de morts et des centaines de blessés côté palestinien et que Ghaza commence à être contaminé par la situation, Washington reste muet et laisse Israël mener une violente répression contre les manifestants palestiniens. De son côté, l'ONU s'est dite «profondément inquiète» de l'escalade des violences en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, par la voix d'un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. «Nous condamnons toute violence et toute incitation à la violence, ainsi que les divisions ethniques et les provocations», a déclaré Rupert Colville lors du briefing régulier de l'ONU à Genève (Suisse), au moment où la région connaît la pire escalade depuis des années, déclenchée par des violences à Jérusalem-Est occupée. Concernant les affrontements sur l'esplanade des Mosquées, le porte-parole a estimé que les forces de l'ordre israéliennes n'ont «clairement pas respecté ces derniers jours leur obligation de répondre de façon proportionnée et de garantir le droit de se réunir pacifiquement». Il a également souligné que les tirs de roquettes de Ghaza sur Israël «étaient strictement prohibés par les lois humanitaires internationales et doivent cesser immédiatement». Les autorités du Hamas ont fait état de 22 morts, dont neuf enfants, dans les frappes israéliennes menées en riposte à des salves de roquettes tirées depuis l'enclave palestinienne, en plus de 106 blessés. L'armée israélienne a fait état de la mort de 15 membres du Hamas et du Jihad islamique, un autre groupe armé. L'armée israélienne dit avoir frappé 130 cibles militaires, appartenant pour la plupart au Hamas. Les heurts quotidiens sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, opposant des Palestiniens à la police israélienne, ne semblent pas sur le point de se terminer et Washington ne juge toujours pas opportun d'intervenir, malgré une situation qui dégénère chaque jour un peu plus. Biden, qui avait décidé de ne pas revenir sur les décisions prises par Trump lors de son arrivée à la Maison-Blanche, ne pourra continuer à éluder la crise qui grossit au Proche-Orient et qui lui demandera de prendre position, alors que les autorités israéliennes ont interpellé l'administration Biden pour lui demander de rester en dehors de ce dossier. Reste à voir si le démocrate continuera à garder sa tête dans le sable, où s'il finira par sortir de son mutisme et donner un indice par là même sur la politique américaine pour les quatre années qui viennent sur le dossier israélo-palestinien. **F. M.**

## Chine

# La croissance de la population ralentit, l'Inde se rapproche

De plus en plus de retraités par rapport aux actifs : la population de la Chine a connu ces 10 dernières années sa plus faible croissance depuis des décennies, au point de devoir prochainement se faire rattraper par le voisin indien.

Le pays le plus peuplé du monde comptait officiellement 1,411 milliard d'habitants fin 2020, a annoncé Pékin hier en présentant les résultats de son recensement décennal. Par rapport au précédent comptage de 2010, la population a augmenté de 5,38 % (ou de 0,53 % en moyenne par année), selon le Bureau national des statistiques (BNS). Il s'agit de la progression la plus faible depuis les années 1960. A ce rythme, la Chine pourrait se voir dépasser plus rapidement que prévu de sa première

place dans ce domaine par l'Inde, qui devait compter 1,38 milliard d'habitants en 2020, selon les estimations des Nations unies. La population indienne croît en moyenne de 1 % par an, selon un rapport rendu public l'an dernier par New Delhi. Sa démographie est surtout plus jeune que celle de la Chine, avec un potentiel économique qui a de quoi inquiéter son voisin. Jusqu'à présent, Pékin prévoyait que la courbe de la croissance démographique atteigne un pic en 2027, lorsque l'Inde la devancerait. La population chinoise commencerait alors à décroître pour se retrouver à 1,32 milliard d'habitants en 2050. Hier, devant la presse, le porte-parole du BNS, Ning Jizhe, a confirmé que le «pic» approchait mais sans pouvoir fournir de date

précise. La population totale devrait rester supérieure à 1,4 milliard «pendant un certain temps», a-t-il simplement déclaré. Les raisons de la baisse de la natalité sont multiples : recul du nombre des mariages, hausse du coût des logements et de l'éducation, fertilité plus tardive pour les femmes qui privilégient davantage leur carrière...

L'année dernière, marquée par l'épidémie de Covid, le nombre des naissances est tombé à 12 millions, contre 14,65 millions en 2019. Cette année-là, le taux de natalité (10,48 pour 1 000) était déjà au plus bas depuis la fondation de la Chine communiste en 1949. L'épidémie «a accru l'incertitude de la vie quotidienne et l'inquiétude face à la naissance d'un enfant à l'hôpital», a reconnu M. Ning.





Eliminatoires CAN-2022 (dames)

## L'Algérie face au Soudan au premier tour

La sélection algérienne de football (dames) affrontera son homologue soudanaise, au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte).

En cas de qualification, les joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul seront opposées, au 2<sup>e</sup> et dernier tour, au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.

Le Nigeria, qui domine l'épreuve depuis sa création en 1991 avec 11 titres glanés sur 13 possibles, débute la défense de son trophée face au Ghana.

Un record de 44 pays africains prennent part à ces éliminatoires. Le Maroc, pays hôte, est qualifié d'office. La CAN-2020 avait été annulée en raison de la pandémie de Covid-19.

Cette CAN-2022 sera la première édition qui verra la présence de 12 pays, au lieu de 8 nations habituellement.

### Fertoul : «Nous n'avons pas encore atteint notre rythme de croisière»

Sur un tout autre plan, la sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames), Radia Fertoul, a estimé que ses joueuses n'ont pas encore atteint «leur rythme de croisière», à l'issue du stage effectué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), consacré à la préparation et la présélection, en vue notamment des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022.

«Depuis le début du stage, les internationales ont bien répondu à ce qu'on a exigé d'elles, mais on n'a pas encore atteint notre rythme de croisière. Toutefois, je demeure confiante pour l'avenir», a-t-elle déclaré au site de la FAF.

Il s'agit du second regroupement de suite des footballeuses algériennes, après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa. 28 joueuses ont pris part à ce deuxième stage, contre 34 lors du premier.

«Sur les 28 joueuses convoquées, près de la moitié ont moins de 23 ans. J'ai même sollicité des jeunes de 17-18 ans qui recèlent d'énormes qualités. Cela nous permettra d'injecter du sang nouveau dans le groupe», a-t-elle ajouté.

Enfin, Radia Fertoul a indiqué qu'elle n'était pas prête à se passer des services de joueuses d'expérience, à l'image des Bouheni, Ouadah et autres «qui ont encore de belles années devant elles».

Coupe de la Ligue (1/4 et 1/2 finales)

## Le tirage au sort fixé au 17 mai

Le tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de la Ligue aura lieu le lundi 17 mai (11h00) au siège de la Fédération algérienne (FAF), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Les 1/8<sup>e</sup> de finale, disputés en deux parties, ont donné lieu à des surprises de taille, avec l'élimination du CR Belouizdad, dernier détenteur du trophée en 2000, de l'ES Sétif, et du MC Alger, sorti par son voisin l'USM Alger.

Outre l'USMA, sept autres clubs ont validé leur billet pour les quarts de finale. Il s'agit de la JS Saoura, du NC Magra, du WA Tlemcen, de la JS Kabylie, du MC Oran, de l'US Biskra et de l'Olympique Médéa. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

Coupe arabe (U20)

## 20 joueurs évoluant à l'étranger pour un ultime stage de présélection

Une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger seront présents prochainement pour un ultime stage de présélection, afin de renforcer les rangs de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), en vue de la Coupe arabe des nations, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). «Le sélectionneur national entend organiser un ultime stage de présélection consacré à une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger, ce qui permettra au staff technique de voir autour de 80 joueurs au

total afin de constituer le noyau qui sera concerné par la Coupe arabe des nations», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Après un rassemblement qui a concerné un premier groupe de 32 joueurs du 6 au 9 mai 2021 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, le sélectionneur national des U20, Mohamed Lacet, a retenu un nouvel effectif de 34 joueurs pour un deuxième stage de présélection qui aura lieu, cette fois, du 17 au 20 mai, précise la FAF. «Nés en 2003, les joueurs bénéficient de leur première convocation chez les

U20 et auront, en plus des séances d'entraînement et autres tests, trois matches d'opposition pour espérer figurer dans la liste finale», conclut le communiqué. La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020, à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie. Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaïn, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif après avoir terminé à la 4<sup>e</sup> et dernière place avec un seul point.

Arbitrage

# Charaf-Eddine mise sur la restructuration du corps arbitral

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, a mis l'accent sur une réforme «progressive et en profondeur du corps arbitral», lors d'une réunion de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA).



Du pain sur la planche pour Bichari

Par Mahfoud M.

Charaf-Eddine s'exprimait lors de la première réunion de la CFA, élargie aux Directeurs techniques régionaux d'arbitrage (DTRA), tenue au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim (Alger), sous la conduite de son vice-président, Mohamed Bichari. «Amara Charaf-Eddine, qui a procédé à l'ouverture des travaux, a mis l'accent dans son allocution introductive sur la nécessité de réformer progressivement et en profondeur le corps arbitral, notamment à travers la formation des instructeurs et donc des arbitres pour élever le niveau d'ensemble et permettre à nos referees de se distinguer sur le double plan national et international», précise la FAF dans un communiqué. Amara Charaf-

Eddine est actuellement à la tête de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du bureau fédéral.

Le président de la FAF a également tenu «à encourager les arbitres et à les sensibiliser pour mener à bien leur noble mission, loin de toute pression ou interférence, comme il a évoqué les conditions de leur travail sur le terrain, qui devront connaître des améliorations à l'avenir».

A l'issue de cette réunion «très fructueuse», selon l'avis du D' Bichari, il a été procédé à la répartition des tâches et à la désignation des responsables

des différentes structures dépendantes de la CFA. Il faut dire que le dossier de l'arbitrage préoccupe beaucoup le patron de la FAF, surtout avec les voix qui se sont élevées pour demander son organisation, estimant qu'il y a eu de nombreuses bourdes qui ont coûté parfois cher à des clubs, soit dans la course pour le titre ou pour éviter la relégation. Toutefois, la désignation de Bichari à la tête de la commission de désignation des arbitres n'a pas fait l'unanimité, puisque certains de ses anciens collègues le contestent et estiment que le président de la FAF aurait dû faire confiance à un arbitre plus expérimenté.

M. M.

## Composition de la Commission d'arbitrage :

Sous-commission désignation : D' Mohamed Bichari (Ligues 1 et 2) et Farouk Houasnia (Ligue inter-régions).  
Sous-commission formation : Farouk Houasnia.  
Sous-commission évaluation : El-Hadi Serier.  
Sous-commission futsal : Houari Belkacem.  
Sous-commission préparation physique : Nacereddine Cherif.  
Sous-commission arbitrage féminin : Safia Ayouni.  
Sous-commission audiovisuel et communication : Samir Kria.

## Mecherara désigné conseiller du président

L'ancien président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara, a été désigné comme conseiller du nouveau président de la Fédération algérienne (FAF), Amara Charaf-Eddine, a annoncé l'instance fédérale lundi.

«M. Mohamed Mecherara prendra ses fonctions immédiatement», a précisé la FAF sur son site officiel.

Juriste de formation, Mohamed Mecherara était à la tête de l'ex-LNF (actuellement LFP, ndr) sous l'ère de l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Elu à la tête de la FAF le 15 avril dernier, en remplacement de Kheireddine Zetchi, Amara Charaf-Eddine poursuit le renouvellement de l'organigramme de la FAF, quelques jours après avoir désigné l'ancien arbitre international Mohamed Bichari en tant que vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

30<sup>e</sup> jour de ramadhan  
Imsak : 03 : 52  
Iftar : 19 : 49

Affaires Sovac et Tahkout

## La Cour suprême rejette les recours des accusés

Le procureur général près la Cour suprême a indiqué, dans un communiqué hier, que les recours introduits par les accusés dans les affaires Oulmi Mourad et Tahkout Mahieddine ont été rejetés, rendant la décision de la cour de justice d'Alger définitive.

«En vertu du droit du citoyen à l'information, le parquet de la Cour suprême informe qu'en date du 10 mai 2021, la chambre des délits et infractions a rendu deux décisions. La première concerne l'affaire Oulmi Mourad, Oulmi Khider, Ouyahia Ahmed, Youcef Yousfi et Cie. La deuxième est liée à l'affaire Mahieddine Tahkout, Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, Amar Ghoul, Youcef Yousfi et Cie», lit-on dans le communiqué.

Concernant la première affaire liée à Mourad Oulmi et Cie, «la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés ainsi que le recours du parquet contre tous les accusés, à l'exception des accusés acquittés. Elle a également accepté le recours du juriste du Trésor dans la forme et dans le fond».

Par conséquent, «la décision rendue par la cour de justice d'Alger le 21 octobre 2020 est donc définitive (détention-amende-confiscation) et applicable, à l'exception des accusés acquittés», indique la même source.

Concernant la deuxième affaire liée au dénommé Mahieddine Tahkout et Cie, «la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés. Les poursuites en cassation présentées par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptées dans la forme et dans le fond».

Ainsi, «la décision prononcée par la cour de justice d'Alger en

date du 18 novembre 2020 est définitive dans l'action publique (détention-amende-confiscation) et applicable concernant Mahieddine Tahkout et tous ceux dont le recours n'a pas été accepté par le procureur général», indique-t-on de même source.

La cour d'Alger avait condamné le 21 octobre 2020 l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, à une peine de 10 ans de prison ferme.

Il a été jugé en deuxième instance pour «blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence».

Impliqué dans la même affaire, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été condamné à 10 ans de prison ferme. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, a été condamné à deux ans de prison dont un avec sursis.

Le frère cadet du principal accusé, Khidher Oulmi, a écopé de 5 ans de prison.

L'ancien P-dg du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, a été condamné à deux ans de prison ferme dont un avec sursis.

La cour d'Alger (chambre pénale) a condamné le 18 novembre l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à 14 ans de prison ferme et les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à une peine de 5 ans de réclusion, tous inculpés dans des affaires de corruption.

Le juge a également prononcé l'acquittement en faveur de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane. Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de 18 mois de prison avec sursis.

Slim O.

Mila/ Corruption à la CCLS

## 22 individus présentés devant le procureur de la République

Vingt deux individus ont été présentés, lundi, devant le procureur de la République près le tribunal de Mila pour des affaires de corruption concernant la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Mila, a-t-on appris de la sûreté de wilaya.

Il s'agit de cadres à la CCLS de Mila activant dans plusieurs de ses sections et autres individus externes en rapport avec plusieurs affaires de corruption ciblant la CCLS, a précisé la

même source.

La présentation de ces individus devant le procureur de la République est intervenue suite «aux résultats des enquêtes sécuritaires menées par les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ayant duré plusieurs mois et qui ont donné lieu à la découverte de plusieurs affaires de corruption et l'identification des impliqués qui ont été présentés devant les instances judiciaires».

K. L.

## Tension entre palestiniens Et les forces israéliennes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Vol d'une bijouterie à Béjaïa

## «Moutchou» arrêté et «Motorola» toujours en fuite

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis fin aux agissements de l'un des auteurs du vol d'une bijouterie située au centre-ville de Béjaïa ces derniers jours.

Par Hocine C.

«L'individu, âgé de 39 ans, était encagoulé. Il a fait irruption dans une bijouterie en plein jour au centre-ville avec son compère, avant de menacer le propriétaire, emporter des objets de valeur et disparaître dans la nature à bord d'un véhi-

culé dans une direction incon nue», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'enquête initiée par la police a permis d'identifier le propriétaire du véhicule de marque Hyundai, sa localisation puis l'arrestation de l'individu connu sous le surnom de «Moutchou». Les investigations ont permis, dans un deuxième temps, d'identifier son complice

alias Motorola, âgé de 38 ans, qui est toujours en fuite. Selon la même source, «les mis en cause sont poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de commettre des délits, vol qualifié en réunion, effraction, utilisation d'un véhicule». Le mis en cause a été présenté devant la juridiction qui l'a placé en détention.

H. C.

Timezrit

## 48 kg de viande saisis

Plus de 48 kg de viande avariée et ne répondant pas aux normes de contrôle requis ont été saisie par les éléments de la police, suite une opération de

contrôle des bouchers et volailleurs menée de concert avec les services d'hygiène de l'APC et le vétérinaire de la Direction des services agricoles. Selon la

cellule de communication de la sûreté de wilaya, «la viande saisie a été détruite au moyen de chaux et l'affaire a été transféré aux services spécialisés».

H. C.

Personnel des institutions et des entreprises publiques

## Congé d'office pour les candidats aux législatives

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit, hier, les membres du gouvernement et les walis de permettre aux cadres et personnel exerçant dans les institutions et administrations publiques ainsi que les entre-

prises publiques économiques qui sont candidats aux prochaines législatives, de bénéficier d'un congé d'office, à compter du 17 mai, pour leur permettre de mener leur campagne électorale, indique un communiqué des ser-

vices du Premier ministre. «En outre, il y a lieu de préciser que le congé en question sera accordé à ces candidats à l'effet de leur permettre de mener leur campagne électorale», ajoute le communiqué.

N. Y.

Retraite

## La proposition de révision annuelle des pensions de retraite pas encore tranchée

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a affirmé, lundi, que la proposition de révision annuelle des pensions et allocations de retraite pour l'année 2021 «n'a pas encore été tranchée et est tou-

jours au stade de projet», soulignant qu'elle «sera examinée dans les semaines à venir». «La proposition de révision annuelle des pensions et allocations de retraite pour l'année 2021 n'a pas encore été tranchée et est tou-

jours au stade de projet. Elle sera examinée dans les semaines à venir, en tenant compte de la situation financière de la Caisse nationale des retraites (CNR)», a précisé le ministère dans un communiqué.

K. L.